

N°657 – 14 Avril 2008

Edito

Un bilan positif pour les 2^{èmes} Assises de l'industrie alimentaire

Les 2èmes Assises de l'industrie alimentaire se sont tenues le jeudi 20 mars dernier et ont réuni **plus de 700 participants. Cette nouvelle édition a été un succès !**

Alors que l'ANIA fête son 40ème anniversaire, cet événement marque désormais le tempo de notre secteur tous les 2 ans et devient la « vitrine » de notre industrie, de nos atouts, de nos faiblesses, mais surtout du formidable potentiel économique, culturel et social qui ne demande qu'à se développer.

Cette journée a été l'occasion pour notre profession de montrer sa mobilisation sur des problématiques très sensibles telles que le prix, la qualité mais aussi l'équation consommation / développement durable, et de faire passer nos messages aux nombreuses personnalités politiques et médiatiques, et en particulier aux Ministres présents : Michel Barnier, *Ministre de l'Agriculture et de la Pêche* ainsi que Luc Chatel, *Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, auprès de la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, nommé la veille, porte-parole du Gouvernement.*

En outre, une enquête exclusive réalisée pour l'ANIA par TNS SOFRES auprès du grand public, en partenariat avec Deloitte, a permis de démontrer que **le « bon », le « bien », le « sain » et le « juste manger » ressortent de ce sondage comme les piliers d'une consommation alimentaire de plus en plus responsable et réfléchie de la part des français.**

Enfin, de nombreux partenaires, leaders dans leur domaine d'activité et prestataires traditionnels de l'industrie alimentaire ont soutenu l'évènement : Les Echos, LSA, L'Usine Nouvelle, La Chaîne Parlementaire pour les partenaires médias, mais aussi AG2R-ISICA, l'ACTIA, Alimentec, le Crédit Agricole, le Crédit Coopératif, le Centre d'Informations des Viandes, les IFRIA, Clarsys, Elu Produit de l'Année, Fidal, le Syndicat National des Fabricants de Boîtes Métalliques, SFR, La Salle Beauvais, l'Association France Cafés Gourmets, le Boston Consulting Group, les Brasseurs de France, le CNIEL, Truefood, Coutrelis & Associés, Deloitte, Eco Emballages, le SIAL, la Fédération Française des Banques Alimentaires, Médecins sans Frontières, HR Valley, IPA & Emballage, Simmons & Simmons, Valtech Axelboss et KPMG. Ces entreprises nous ont apporté leur caution professionnelle, mais également leur soutien financier. Leur renommée a contribué à valoriser cet évènement et nous les remercions chaleureusement.

Industrie Commerce

Projet de Loi de Modernisation de l'Economie

Le projet de Loi de Modernisation de l'Économie, transmis au Conseil d'Etat en début de semaine, est inacceptable pour le secteur, et au-delà, pour l'ensemble de la filière. En effet, en autorisant les distributeurs à acheter leurs produits aux prix qu'ils décideront arbitrairement, sans avoir à justifier les remises ou ristournes obtenues, ce texte ne fera qu'accentuer le déséquilibre du rapport de force déjà très difficilement supportable pour les entreprises agroalimentaires.

L'orientation partisane du gouvernement est clairement lisible et suscite de vives réactions du secteur : *« ce projet, sous couvert d'amélioration du pouvoir d'achat, ne repose sur aucune justification économique et aura pour conséquence de conforter le monopole des 6 grand acteurs de la distribution, tout en donnant les clés de nos entreprises à la grande distribution »*, a déclaré Jean-René Buisson, le Président de l'ANIA.

L'ANIA, la CGI, l'ILEC, la FEEF, la FNSEA et Coop de France partagent la même opposition aux principes défendus par ce texte, et se sont exprimés d'une seule et même voix dans un communiqué du 10 avril 2008. Le Conseil des ministres devrait statuer sur ce projet de texte le 30 avril ou 7 mai prochains, l'Assemblée Nationale le 26 mai, et le Sénat le 23 juin. D'ici là, l'ANIA se tient prête à tout mettre en œuvre pour défendre les entreprises de l'alimentaire.

Economie

L'observatoire des Prix : le voile se lève !

Les premiers résultats de l'enquête de la DGCCRF sur les prix des produits de grande consommation en GMS sont bien plus proches de la réalité que les hausses spectaculaires annoncées par « 60 millions de consommateurs ». Là où le magazine affichait des hausses allant jusqu'à 40%, le Ministère de l'Economie, lui, communique une moyenne de +4,69% entre février 2007 et février 2008. Si l'étude confirme donc une augmentation des produits alimentaires supérieure au taux général d'inflation, nous sommes bien loin de la caricature affichée... ce que n'a eu de cesse de répéter Jean-René Buisson.

Ces données permettent également de confirmer que les produits premiers prix et à marque distributeur, directement plus impactés par la hausse des matières premières, ont augmenté davantage que les produits à marque nationale. Affaire à suivre...

Qualité Nutrition

La définition des profils nutritionnels, enjeu de taille pour notre alimentation future

Les profils nutritionnels permettent de classer les aliments en fonction de leur composition nutritionnelle. Ce concept a été introduit dans le règlement sur les allégations nutritionnelles et de santé de 2006 : **la possibilité de faire ces allégations sera conditionnée au respect de profils nutritionnels**. Ceux-ci devront être définis en janvier 2009 par la Commission et les Etats membres sur la base de l'avis scientifique de l'AESA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) publié le 26 février. **Les profils représentent un enjeu important qui va être débattu jusqu'à fin 2008 entre toutes les parties prenantes.**

L'ANIA estime que la définition de ces profils va être très délicate. L'AESA elle-même souligne les limites scientifiques, par exemple la difficulté d'appliquer à des aliments pris individuellement des recommandations émises pour le régime alimentaire global, ou le fait que la composition nutritionnelle est modifiée par la préparation des aliments, ou encore que les recommandations sont différentes selon les Etats membres. Au-delà des aspects scientifiques, cette définition relèvera donc d'une **décision politique de la Commission et des Etats membres.**

Pour les entreprises de l'alimentaire, il va être essentiel que la définition des profils ne bloque pas sévèrement l'accès aux allégations, ce qui constituerait un frein à l'innovation et à l'optimisation de la composition nutritionnelle des aliments.

Plus globalement, l'existence de tels profils ne devra surtout pas induire pour les consommateurs une perception « binaire » de notre alimentation (« dans les profils/bons aliments » et « hors profils »), alors que tous les aliments ont leur place dans une alimentation équilibrée. Particulièrement en France, les profils nutritionnels ne devront pas mettre à mal les valeurs caractéristiques de notre culture alimentaire de diversité, de goût, de plaisir et de convivialité.

Les chartes d'engagement de progrès nutritionnel : relancer la dynamique

Le PNNS (Programme National Nutrition Santé) prévoit la signature de chartes d'engagements avec les industriels, distributeurs, restaurateurs pour l'optimisation de l'offre alimentaire. Sous l'impulsion de Jean-Marc Bournigal (Directeur Général de l'Alimentation), une rencontre a été organisée avec Noël Renaudin, président du comité d'experts chargé de valider les propositions de chartes, en présence de Didier Houssin (Directeur Général de la Santé), de la DGCCRF et des opérateurs. **L'objectif était de relancer la dynamique** qui semblait ralentie puisque à ce jour, une seule charte a été signée. L'ANIA soutient cette démarche qui s'inscrit dans l'esprit de partenariat souhaité par l'industrie alimentaire mais s'interrogeait sur les blocages de cette initiative.

Les administrations ont réaffirmé leur attachement à la signature de ces chartes, non seulement d'entreprises mais aussi de syndicats professionnels. Noël Renaudin a confirmé sa volonté et celle du comité d'experts de faire fonctionner le système. Il s'est dit prêt à apporter toutes les adaptations nécessaires au référentiel pour tenir compte des spécificités de chaque secteur à partir du moment où les engagements peuvent être communiqués de façon crédible par rapport aux objectifs du PNNS. Il souhaite rencontrer les professions intéressées pour discuter sur les propositions de chartes. Plusieurs fédérations de l'ANIA présenteront très prochainement des chartes. Un point sera fait tous les 6 mois de la même façon.

Affaires Sociales

Reprise des négociations interbranches

Les accords relatifs d'une part, à l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications, et d'autre part, à la prise en charge des actions d'accompagnement et des frais de jurys liés à la mise en œuvre des CQP dans les entreprises sont arrivés à échéance le 31 décembre dernier. Les partenaires sociaux se sont donc réunis en interbranches pour envisager de nouveaux accords sur ces deux thèmes et engager une discussion sur la GPEC, suite à la réponse favorable des fédérations. Une prochaine réunion est fixée au 20 mai.

OBSERVIA: un nouvel adhérent

Les organisations professionnelles de la branche de l'industrie de la transformation des volailles ont adhéré à OBSERVIA, l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications des industries alimentaires. **28 organisations professionnelles**, dont certaines regroupent déjà plusieurs syndicats professionnels, **sont désormais membres d'OBSERVIA.**

Formation

Comment gérer le risque prix des matières premières agricoles ?

Les entreprises de l'alimentaire sont confrontées aujourd'hui à une très forte hausse du prix des matières premières agricoles. Ces prix seront de plus en plus volatiles en raison du démantèlement des outils de régulation des marchés agricoles de la PAC. Il est donc important que les entreprises puissent faire appel aux outils disponibles pour la gestion des risques de prix notamment les marchés à terme. Dans cet objectif, **l'ANIA propose deux journées de formation les 26 et 27 mai prochains.** Les programmes de ces journées sont disponibles sur le site www.ania.net, rubrique formation. Contact pour toute inscription : Sylvie Rabereau (srabereau@ania.net).